

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de L'Islet, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le 21 décembre prochain à la suite de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget pour l'exercice financier 2021 en vidéoconférence via la plateforme Zoom. L'enregistrement de ladite séance sera également diffusé sur le web dans les jours suivants.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue à l'assemblée
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour – 21 décembre 2020
4. Reddition de compte – Programme d'aide à la voirie locale – PPA-CE – dossier 00029250-17078(12)-2020-06-02-12 – travaux d'amélioration routes Thibault et du Rocher, chemins Lamartine Est et des Appalaches;
5. Reddition de compte – Programme d'aide à la voirie locale – PPA-ES – dossier 00029250-17078(12)-2020-06-02-13 – travaux d'amélioration routes Thibault et du Rocher, chemins Lamartine Est et des Appalaches;
6. Acceptation de paiement du décompte progressif #2 – réfection des chemins des Belles-Amours et Morin
7. Affectation et appropriation des excédents, réserves financières et fonds réservés 2020
8. Période de questions / réponses
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ À L'ISLET, ce 17 décembre 2020.



Louis Breton
Directeur général / Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 17 décembre 2020.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



Louis Breton
Directeur général / Secrétaire-trésorier